

Communauté d'Agglomération de Haguenau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---000---

- 1. Pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU C.A.I.R.E. 84, route de Strasbourg B.P. 50244 67504 HAGUENAU
- 2. Objet du marché : RITMO : travaux de mise en accessibilité des arrêts de transports collectifs de la Communauté d'Agglomération de Haguenau- 3ème tranche.
- 3. Mode de passation des marchés : marchés de travaux passés sur procédure adaptée en application de l'article 42.2 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 27 et 34 du décret n ° 2016-360 du 25 mars 2016.
- 4. Conditions particulières :
 - les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
 - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.
 - durée des prestations : soixante-dix-sept (77) jours calendaires hors période de préparation,
 - démarrage prévisionnel des travaux : septembre 2018,
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la CAH.
- 5. Les dossiers de consultation peuvent être commandés par télécopie (03.88.90.68.75), par écrit, retirés à l'Annexe de la Mairie 2, rue des Chevaliers 67500 Haguenau, bureau n° 10, ou téléchargés sur le site http://alsacemarchespublics.eu.
- 6. Date limite de remise des offres : mardi 10 juillet 2018 à 12 heures.
- 7. Renseignements et justificatifs à produire :
 - déclarations prévues aux articles 45 à 49 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 44 et 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
 - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par l'arrêté du 29 mars 2016 pris par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique en application de l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et rappelés par le règlement de la consultation.

- 8. Critère de sélection des candidatures : La conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités professionnelles, techniques et financières.
- 9. Critère de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation.
- 10. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Mme Joanna MASTIO

Direction des Finances et des Achats Service de la commande publique 67500 HAGUENAU 03.88.90.67.88

joanna.mastio@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques:

M. François DREOSTO

Direction des Mobilités de la Voirie et des Réseaux 67500 HAGUENAU 03.88.90.68.30

françois.dreosto@agglo-haguenau.fr

11. Date d'envoi de l'avis à la publication. : mardi 19 juin 2018

Signature numérique de Jean DILLINGER COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU Pour le Président et par délégation,

Jean DILLINGER